



dimanche 3 avril 2022

N° 04 AVRIL 2022

Les « NAC »

(Les news de l'amicale cédéiste)

Le BABY SHOW des AGAPORNIS est bien programmé mais se fera dans un nouveau lieu La salle du BOIS PLAISANT au BERNARD (85560).

Les ondulées de posture et de couleur ont auront aussi leur manifestation au même endroit.

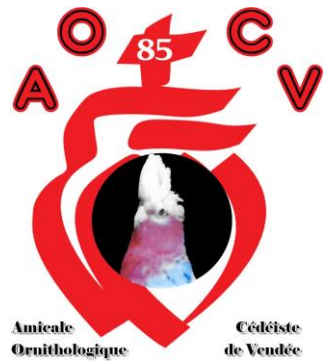
C'est Dominique GILLE du CDE qui a contacté le président de l'AOCV85. Ensuite nous avons passé le relais à notre secrétaire qui a fait les démarches nécessaires pour que cet événement ait lieu.

Nous savons aussi que quelques bénévoles de chez nous pourront aider les organisateurs la veille et le jour de la manifestation.

La solidarité du club joue à plein et c'est très bien ainsi

(*) A la fin de ce NAC un mot sur la situation sanitaire et l'organisation du baby show





dimanche 3 avril 2022



Notre visite à la ferme du COUDRAY en Deux-Sèvres

Quelle agréable surprise quand nous sommes arrivés dans cette exploitation.

Le site est propre, bien tenu et toutes les graines ou presque vendues par l'exploitant sont produites sur place. L'exploitation céréalière d'un peu plus de 100 ha consacre une bonne partie de sa surface à la culture des graines nécessaires à nos protégés.

Les mélanges proposés sont aussi réalisés sur place grâce au matériel et aux cellules de stockage de l'exploitation. Les mélanges peuvent aussi être adaptés aux besoins particuliers. Les graines sont d'une propreté exemplaire. L'agriculteur est très abordable et peut répondre à beaucoup de nos besoins. Ses livraisons à domicile ont en général lieu tous les deux mois et pendant les mois « pairs ».

De l'avis des éleveurs présents ce samedi, l'expérience est à poursuivre. Chacun de nous choisira la façon de récupérer ses graines. Cela peut-être sur place ou bien par une livraison à domicile.

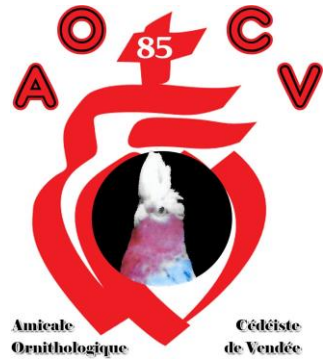
Nous sommes invités à y retourner pour voir en même temps les cultures : une visite de l'exploitation nous a aimablement été proposée par les agriculteurs.

Ci-dessous : notez la nouvelle adresse pour les sexages faits au CDE

4^{ème} étape : Expédier le document à l'adresse indiquée (**ATTENTION NOUVELLE ADRESSE**) :

- CALLE PARSI 9, N°12
- 41016 POLIGONO PARSI
- SEVILLE
- Espagne

NOUVELLES DU CCH (LES HERBIERS)



dimanche 3 avril 2022

Bourse prévue le 16 Avril 2022 : La bourse organisée par la CANARI-CLUB-HERBRETAIS aura lieu aux Herbiers 85500 le samedi 16 avril 2022 Salles Expo De La Gare rue du 11 novembre de 8h à 18h.

Sur le journal OUEST France (09 MARS 2022) il est noté que le 10 et 11 septembre 2022 le CCH organise le Championnat des Oiseaux Exotiques . Suite à leur Assemblée Générale du 6 mars 22, c'est un duo qui copréside le CCH : Mrs Huchon Loïc et Raveleau Patrice , suite aux problèmes de santé de Mr Puau Joseph.(INFOS fournies par le COF 4 mars 2022)

Ventes d'oiseaux aux divers magasins DESJARDINS

Plusieurs éleveurs ont cédé des oiseaux chez « DESJARDINS ». Très bon accueil et pour nous un petit début prometteur, nous l'espérons. (Vente à Fontenay de calopsittes, aux Sables d'Olonne : des tourterelles des ondulées, et des mandarins ou moineaux du Japon : pour ceux dont nous sommes sûrs soit 7 éleveurs). Cette première expérience nous renforce dans l'idée d'une nécessaire coopération

Après avoir discuté avec Justine qui coordonne les prix et les achats, nous avons convenu :

- Si possible, les magasins feront leur première commande un peu plus tôt en début d'année, avant que nos volières soient vides.
- Les prochaines commandes des magasins seraient programmées pour mai-juin, puis septembre.
- Quand les magasins nous passent une commande : ils nous mettent un délai maximum à respecter pour une réponse de notre part avant de commander chez leur grossiste.

(*)La grippe aviaire et le BABY SHOW

Face à cette organisation, votre président a signalé aux organisateurs que la grippe aviaire sévissant en Vendée revêtait un caractère exceptionnellement grave et qu'il était important de soutenir la filière avicole en ne rajoutant pas de risques inutiles.

Les organisateurs affirment que cette manifestation étant considérée comme une réunion technique ne nécessitait pas d'autorisation de la préfecture ni de l'attestation de provenance délivrée par la DDPP.

Pour ceux qui souhaitent y inscrire des oiseaux il convient bien de peser le pour et le contre. Ensuite vous vous renseignez auprès des organisateurs pour en connaître les modalités.

Par contre y aller en visiteurs est fortement recommandé pour les soutenir et les bénévoles seront les bienvenus.

Nous communiquerons le moment venu sur ce dernier point.

La liste positive

Il est question depuis quelques temps de l'établissement par le gouvernement de l'établissement d'une liste dite « positive » qui déterminera les espèces d'oiseaux NON DOMESTIQUES que nous aurons le droit de détenir.

Cette liste complète l'arrêté du 08 octobre 2018 et restreint encore un peu plus le nombre d'espèces que nous pourrions détenir. Pour la grande majorité d'entre nous il n'y aura cependant pas de grandes incidences, mais il faudra quand même suivre cette évolution.

Vous trouverez le projet de loi sur notre site internet : <https://aocv85.wixsite.com/aocv85>

Onglet : réglementation puis bouton projet liste positive MARS 2022